

UI Pays de Loire Loire Atlantique

Carquefou

COLLÈGE NON CADRES

TITULAIRES :

LIONEL ORCIL	IMMO1
GILLES BARRACAND	IRE 44-2
CYRIL ARNAUD	IMMO1
DORIAN TURPIN	IMMO9
MARIE SCHOELINCK	IRE 44-1

SUPPLÉANT-E-S :

CATHERINE ALEXANDRE	IMMO9
ROBERT GRENIER	CAFF 44-1
FRÉDÉRIQUE AUBERT	IMMO2
MICHELE BOISRAME	FTTH/PROD
LAURENT MARY	IMMO2

Beaulieu Gloriette - Bretagne

COLLÈGE NON CADRES

TITULAIRES :

CLAUDE BIRON	GTC E
MARYLINE MOREAU	DATA SUPPORTS
PIERRE ACHTERGAËL	DICT

SUPPLÉANT-E-S :

MARYLINE MOREAU	DATA SUPPORTS
PIERRE ACHTERGAËL	DICT
CLAUDE BIRON	GTC E



Pour ce nouveau mandat, la nouveauté réside dans les changements des périmètres au sein du département de Loire Atlantique.

En effet, nous sommes actuellement répartis sur deux sites DP, l'un comprenant Saint Nazaire et Châteaubriant, l'autre couvrant le reste des services ainsi que les sites de Rennes (25) personnes RAI, de Quimper et Brest (3).

Les choix proposés par la direction et validés par les organisations syndicales ont conduit à les remplacer par trois nouveaux sites répartis de la manière suivante :

- Carquefou : 185 salarié-e-s
- Vertou / Saint Nazaire : 187 salarié-e-s
- Beaulieu/Gloriette/Rennes : 148 salarié-e-s

Les DP Sud s'engagent à travailler transversalement sur tous ces sites, avec les élu-e-s CHSCT et les délégués syndicaux, afin d'améliorer nos connaissances réciproques et mesurer les évolutions et les problèmes rencontrés qui nous affectent les un-e-s et les autres.

Vertou - Saint Nazaire

COLLÈGE NON CADRES

TITULAIRES :

Loïc JEHANNO	IRE 44-2
CÉDRIC JEANNET	ICE 44
JEAN-MICHEL OLITE	ICE 44
GUILLAUME NOUBLANCHE	ICE 44
FRÉDÉRIC LIEVRE	IRE 44-2

SUPPLÉANT-E-S :

PATRICE HUCHET	MAG OUEST
CHRISTOPHE ISEL	ICE 44
DAVID JANNOT	IMMO 3
LUCIE MONTEIRO	ICE 44
JEAN PIERRE LE BOUILL	CAFF

COLLÈGE CADRES

TITULAIRE

JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD IMMO4

SUPPLÉANT

JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD IMMO4

Novembre 2011

Cher-e-s collègues,

Le 22 novembre prochain vous allez élire vos Délégué-e-s du Personnel, titulaires et suppléants, pour vous représenter auprès de la direction de l'UIPL.



Un bilan sérieux. Durant ce mandat qui s'achève, les DP Sud n'ont cessé de porter vos exigences en matière de conditions de travail, de réclamations individuelles et collectives dans le contexte du nouveau contrat social mise en place par l'entreprise après 2009. Les débats âpres au cours des réunion mensuelles témoignent de l'engagement des élu-e-s dans les débats avec les représentants de la direction, preuve pour le personnel, qu'il ne suffit pas de proclamer, à grand renfort de communication, que tout va mieux dans notre entreprise !

Vers un rajeunissement des équipes. Certes sur le site de Carquefou, quelques jeunes ont été recrutés en intervention résidentiel et chez les chargés d'affaires. Cette chance, nous ne l'avons que sur l'agglomération Nantaise. Cela a notablement changé l'ambiance de travail et remis de l'espoir dans la pérennité de nos métiers. Pour autant, les charges de travail ne cessent de croître ce qui rend ces embauches déjà insuffisantes pour compenser les départs ou les TPS/TPI. Cela va devenir crucial dans les années à venir, c'est pourquoi, la liste présentée à vos suffrage est résolument tournée vers l'avenir.

De la diversité dans les taches. Les candidat-e-s Délégué-e-s du Personnel de la liste Sud sont des collègues représentatifs de la diversité des activités présentes sur le site. Ils et elles sont déterminés à les défendre. L'évolution et les mutations technologiques ne doivent pas se faire contre les personnels mais avec eux et elles. C'est bien ce message fort que vos DP ont portés et que nous devons continuer à faire admettre à la direction de l'UIPL. Les délégué-e-s du personnel doivent y contribuer, car c'est bien par la base, en contact permanent avec le terrain, que nous pourrons peser sur les choix politiques de nos directions.

Pour les TICs, le recours aux nombreuses heures supplémentaires dans le cadre des derniers plans Radial a des impacts sur les collectifs de travail et sur nos vie privée. Cela confirme le manque chronique de moyens disponibles en cas d'évènements météorologiques. La sous-traitance à tout va - dans l'ensemble des équipes- ne doit pas être un moyen de chantage ou de prétexte à « dumping social ». De même, le « nouveau Contrat social » aurait dû modifier les rapports dégradés au Réseau structurant, ce n'est toujours pas le cas ! Ce sera un des axes importants des futurs DP SUD.

Les collègues CAFFs et RAIs sont ceux-aussi constamment sous pression car submergés par un nombre considérable de dossiers, qui s'accumulent au fil des non remplacements. Que de frustration devant la nécessité de développer le réseau, de le dé-saturer, de préparer des dossiers dans l'urgence ... pour in fine voir le fruit de son travail en partie saboté par les tenants de la Bourse sans autre logique que celle financière à court terme. Et que dire du SI, véritable boulet, dans l'organisation du travail !

Des droits à défendre. Nous le constatons quotidiennement, les axes de réclamations sont nombreux. Quelque soit votre statut, par le vote SUD aux élections de délégué-e-s du personnel, vous défendrez vos intérêts et exigerez la reconnaissance de vos qualifications acquises et le droit à la promotion pour tous et toutes.

Ensemble nous ne lâcherons rien !